

PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 05 Juin 2026 à 17h30

Convocation du 28 mai 2026

Afférents au Conseil Municipal : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

En exercice : 11

Vu le code général des collectivités territoriales, l'an deux mille vingt-six, le 05 Juin à 17h30, se sont réunis dans la salle du Conseil de Saint martin d'Ordon sur la convocation qui leur a été adressée par M. LOISEAU Yann, Maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mrs Yann LOISEAU, Gabriel PINHEIRO, Michel TROCHET, Laurent VALETTE, CHAMBAUD Stéphane, RATIVEAU Mickael
Mmes Karine JUBERT MILLIERE, Catherine PICHON, Aurélie VALASKA, Laurence BRETON, Véronique VIGÉ,

Nomination du secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil nomme M. Gabriel PINHEIRO pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il accepte.

1. Approbation du procès-verbal du 11 mai

- Aucune remarque soulevée par les participants.
- Approbation à l'unanimité.
- Signatures effectuées, y compris pour les personnes disposant de procuration

**2. Elections d'un délégué et trois suppléants pour les
SENATORIALES**

M. LOISEAU Yann a été élu délégué titulaire à l'unanimité avec 11 voix.

Mme JUBERT MILLIERE Karine a été élue déléguée suppléante à l'unanimité avec 11 voix.

M. CHAMBAUD Stéphane a été élu délégué suppléant à l'unanimité avec 11 voix.

M. VALETTE Laurent a été élu délégué suppléant à l'unanimité avec 11 voix.

**3. Nomination d'un titulaire et d'un suppléant pour la
MOBILITE**

Les membres du Conseil ont désigné Mme VIGE Véronique titulaire et Mr VALETTE Laurent suppléant pour la commission MOBILITE.

4. Nomination d'un suppléant pour le SIAEP

Les membres du Conseil ont désigné PICHON Catherine suppléante au SIAEP.

5. Avancement de grade de la secrétaire

Suite à l'avancement de grade de la secrétaire, elle devient secrétaire générale de Mairie

6. Etude de trois devis défibrillateurs

Analyse des devis en location avec maintenance inclus ; décision reportée pour vérifier le prix neuf avec maintenance et voir s'il y a des aides départementales.

7. Parcelle rue du stade

Terrain appartenant à la famille Vergnaud, il était convenu avant les nouvelles élections de racheter une partie du terrain afin de rediriger le ruissèlement qui vient des champs au-dessus.

Le prix demandé est de 12 euros le mètre carré, après réflexion le conseil décide de ne plus racheter le terrain car les gabions qui sont posés en amont devraient résoudre ces problèmes de ruissèlement.

De plus le maire a rendez vous avec Yonne Médian et le responsable des voiries afin d'étudier ce problème.

Le sujet sera rediscuté avec le conseil suite au rendez-vous.

8. Différentes parcelles de bois à vendre

Après échanges avec le conseil, nous avons décidé de ne pas les vendre étant donné l'exonération d'impôt.

9. Colis de Noel

Les membres du conseil ont choisi les colis de Noel pour la fin d'année.
La commande sera passée en juillet afin de bénéficier de 10% de réduction.

10. Questions diverses

Point sur le logement communal situé 6 rue de Bussy

Le Conseil autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches et les signatures nécessaires à la location du bien de la commune

Gestion du site internet et de la communication

- Présentation de Franck (UCI 89), responsable du site de Saint-Martin-d'Ordon, à la nouvelle équipe.
- Communication des articles désormais assurée par Karine et Stéphane ;
- Angélique (UCI 89) s'occupe uniquement de la mise en page des articles.
- Refaire les photos des membres du conseil (individuelles ou groupe) pour mise à jour sur le site.
- Les PV des conseils municipaux approuvés sont déjà en ligne ; partager le lien du site sur la page Facebook pour améliorer la visibilité.
- Confirmer avec Angélique (UCI 89) le format requis pour les documents à publier.

Gestion du journal municipal

- Maintien des encarts publicitaires professionnels à 30 € par encart.
- Paiements centralisés par l'UCI 89 avec virement global à la trésorerie ; instauration d'un délai de paiement plus strict (retards de 3 à 5 mois constatés).
- Publication biannuelle (juin et décembre), avec possibles éditions exceptionnelles.
- Franck fournira des exemples de magazines d'autres communes pour inspiration.
- Impression réalisée en interne.
- Réunion de préparation du journal fixée au mercredi 10 juin à 14h.
- Nouvelle édition prévue fin juin incluant les événements de l'été.

Point sur l'arrêt des bus scolaire

M. le maire a demandé à la région de déplacer les arrêts de bus rue de Bussy à l'école.

La région a refusé cette proposition

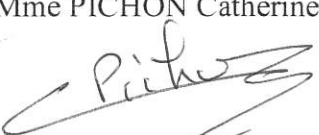
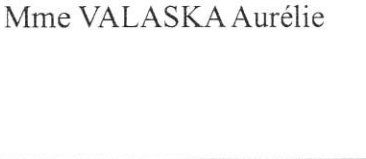
Gestion du cimetière

M. le Maire propose à Michael de prendre en photo le cimetière avec son drone afin de refaire le plan exact, de remettre les noms de chaque emplacement et de définir les emplacements vides.

Point sur la toiture de l'église

M. le Maire propose de contacter différents couvreurs afin d'évaluer l'urgence des travaux

Séance levée à 19h00

M. LOISEAU Yann 	M. PINHEIRO Gabriel 	Mme JUBERT MILLIERE Karine 
M. CHAMBAUD Stéphane 	Mme PICHON Catherine 	M. VALETTE Laurent 
Mme BRETON Laurence 	M. TROCHET Michel 	Mme VALASKA Aurélie 
M. RATIVEAU Mickael 	Mme VIGÉ Véronique 	